



## HONORAIRES AGENCE

### VENTE IMMEUBLE: Les honoraires agence sont à la charge de l'acquéreur

Forfait 3500€	de	0,00 €	à	35 000,00 €	
10%	de	35 001,00 €	à	50 000,00 €	
9,50%	de	50 001,00 €	à	70 000,00 €	
7,50%	de	70 001,00 €	à	100 000,00 €	TTC à la charge de
7,00%	de	100 001,00 €	à	150 000,00 €	l'acquéreur
6,00%	de	150 001,00 €	à	200 000,00 €	
5,50%	de	200 000,00 €	à	250 000,00 €	
5,00%	à partir de	250 000,00 €			

### LOCATION (baux vides ou meublés)

Plafond honoraires pour visite, constitution du dossier et rédaction bail: 8€/m<sup>2</sup>

Plafond honoraires pour réalisation de l'état des lieux: 3€/m<sup>2</sup>

Honoraires de location 80% du loyer mensuel HC à charge locataire(s)

Honoraires de location 80% du loyer mensuel HC à charge propriétaire(s)

### LOCATION (baux commerciaux ou professionnels)

Forfait 15,00% TTC d'une année de loyers à charge du locataire